

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA

L'an deux mille DIX NEUF,

Le VINGT ET UN MARS à DIX HUIT HEURES,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle de la Mairie sous la présidence de Jean-Louis DÉMELIN, Maire

Date de la convocation : 15 Mars 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 15 (jusqu'au point 8)  
: 16 (du point 9 au point 24)  
: 15 (à partir du point 25)  
Ayant pris part aux délibérations : 16 (jusqu'au point 8)  
: 18 (à partir du point 9)

**ETAIENT PRESENTS** : M. Jean-Louis DÉMELIN, Maire

Messieurs Michel SARRAN, Jean-Luc CARRERE, Mesdames Katell MATET, Carole BRETON, adjoints, Messieurs, Mesdames Yvette IGLESI, Bruno ROBERT, Jean-Michel LATUTE, Daniel VERGES, Michel RIFF (jusqu'au point 24), Martine PIERA, Nicole LESAVRE, Turenne CHAUSSE, Jean-Louis SARDA, Pascal TISSANDIER, Jean Claude CÔ.

Absente excusée : Annick BAUDCHON.

Avaient procuration : Jean-Louis DÉMELIN (à partir du point 9) de Natalie LUQUIENS, Michel SARRAN de Marie-Jeanne RIVOT, Jean-Michel LATUTE (à partir du point 25) de Michel RIFF.

#### **DEL-2019-023- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 POUR L'ESPACE SPORTIF COLETTE - BESSON ET LE GOLF (Budget 307)**

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean - Luc CARRERE;

Délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2018 dressés par Monsieur Jean - Louis DÉMELIN, Maire ;

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour:

- le budget annexe de l'Espace Sportif Colette – Besson et du Golf.

Entendu l'exposé de Monsieur Jean - Luc CARRERE,

Après en avoir délibéré (Mr le Maire ayant quitté la salle des débats),

1° Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent être résumés tels qu'en annexe de la présente ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan, de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4 Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédents €	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédents €	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédents €
Résultats reportés 2017			166 783,69		166 783,69	0,00
Opérations de l'exercice 2018	275 425,13	320 513,93	45 088,80	76 763,15	320 513,93	397 277,08
TOTAUX	275 425,13	320 513,93	211 872,49	76 763,15	487 297,62	397 277,08
<b>Résultats de clôture 2018</b>		<b>45 088,80</b>	<b>135 109,34</b>		90 020,54	
Restes à réaliser 2018			0,00	0,00		
TOTAUX CUMULES			135 109,34	0,00		
<b>RESULTATS DEFINITIFS 2018</b>		<b>45 088,80</b>	<b>135 109,34</b>		<b>90 020,54</b>	

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents :

ADOpte le vote du compte administratif 2018 pour l'espace sportif Colette Besson et le golf.

Fait à FONT ROMEU ODEILLO VIA le 22 Mars 2019

Le Maire,  
Jean-Louis DÉMELIN

